

Plateforme de la société civile
pour le respect des droits de l'Homme et la démocratie

Covid-19 :
Non à la banalisation du couvre-feu
aux effets collatéraux terribles au Congo-Brazzaville

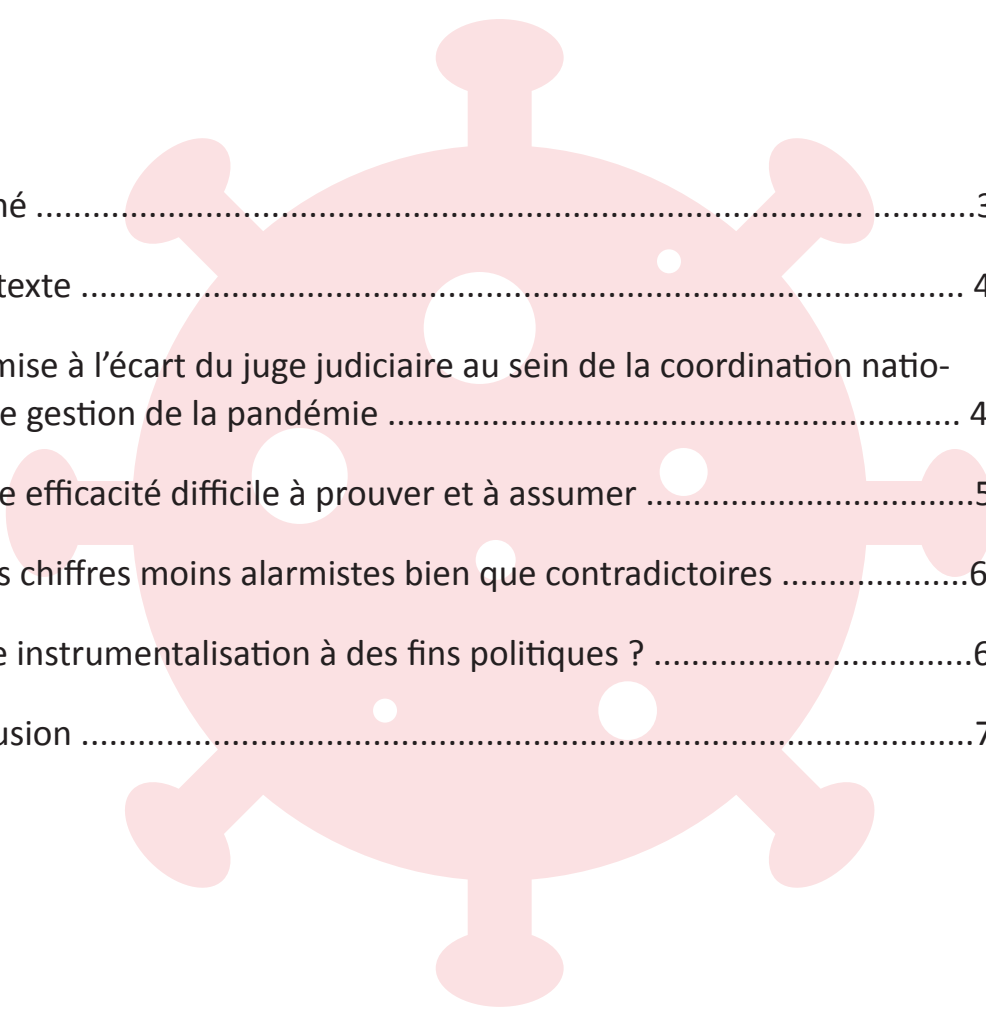
~~# 20H A 5H~~
~~# 22H A 5H~~

**NOUS
NE VOULONS
PLUS DU**

COUVRE-FEU

Plaidoyer de la Plateforme de la société civile pour le respect des droits de l'Homme et la démocratie pour la levée du couvre-feu dans le cadre de la covid-19





Résumé	3
I- Contexte	4
II- La mise à l'écart du juge judiciaire au sein de la coordination nationale de gestion de la pandémie	4
III- Une efficacité difficile à prouver et à assumer	5
IV- Des chiffres moins alarmistes bien que contradictoires	6
V- Une instrumentalisation à des fins politiques ?	6
Conclusion	7



Selon le Gouvernement congolais, la maladie à coronavirus se propage dans le pays à un rythme plutôt modéré. Le nombre de décès demeure faible. Le nombre de personnes guéries est plus important.

Dans une note verbale N°2020-0358943/CHAN du 28 août 2020 de l'ambassade de France aux autorités congolaises, il est indiqué : «... le Congo n'étant pas classé dans les pays à haute circulation de Covid, la France ne demande pas la production d'un test Covid négatif pour les voyageurs en provenance du Congo, entrant sur son territoire... ».

Pour nous, la mesure du couvre-feu ne se justifie pas. Son maintien plus de six mois après le déclenchement de la pandémie porte une atteinte grave et manifestement illégale à plusieurs libertés fondamentales dès lors que le Gouvernement et la Coordination nationale de gestion de la pandémie ne sont pas en mesure de démontrer de manière factuelle l'efficacité d'une telle mesure contre la covid-19.

Le respect des mesures barrières doit être au centre de l'action des pouvoirs publics, pas le couvre-feu. Notre travail d'analyse conclut sur l'inutilité de celui-ci qui devient plus une mesure d'opportunité plutôt qu'une réelle mesure contre la covid-19, conduisant volontairement à un affaiblissement durable des libertés individuelles et du tissu économique et social.

Nous disons NON à une instrumentalisation de la pandémie à des fins politiques. Des suspicions sérieuses laissent croire que le couvre-feu semble prendre le schéma d'une stratégie gouvernementale de contenir la rue et les citoyens chez eux au regard des incertitudes qui planent sur le calendrier électoral de mars 2021 et de l'ampleur des dégâts économiques et sociaux.

Afin de surmonter cette crise sanitaire, qui se transforme peu à peu en crise sociale et politique, Nous proposons un schéma à quatre points : exemplarité, soutenir, responsabiliser et collaborer.

I- Contexte

Le 11 mars 2020, l'épidémie de la Covid-19 est déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle va imposer des mesures de protection essentielles pour prévenir sa propagation.

Cette pandémie mondiale qui provoque un bouleversement sur toute la planète, impose la mise en place par de nombreux pays de mesures pour freiner la formation de nouveaux foyers de contagion telles que : le confinement, la fermeture des frontières... La crise a aussi des effets en termes d'instabilité sociale et économique et, est aussi le prétexte à la diffusion d'informations erronées.

Préoccupé par les niveaux alarmants de propagation et de sévérité de la maladie en occident et en Chine, le Gouvernement congolais a adopté une série de mesures à cet effet.

Ce qui est à l'origine de l'état d'urgence sanitaire qui dure depuis le 31 mars 2020. Le Président de la République, dans ce contexte particulier, a obtenu du Parlement le droit de légiférer par ordonnance.

Ce régime d'exception comporte plusieurs mesures

parmi lesquelles : un couvre-feu sur l'ensemble du territoire. Entre 20 heures et 5 heures du matin à Brazzaville et Pointe-Noire, entre 22 heures et 5 heures du matin pour les autres centres urbains et le milieu rural, les populations ne peuvent plus sortir. Les libertés sont mises entre parenthèses, l'économie informelle asphyxiée.

Cela touche aussi certains secteurs d'activités formelles de nuit. Mesure censée être exceptionnelle, ce couvre-feu, très controversé, devient aujourd'hui la règle en ce qu'il est prolongé de façon consécutive depuis six mois avec un impact très négatif sur les libertés fondamentales et le social des populations déjà vulnérables à plusieurs titres.

C'est dans ce contexte que s'inscrit Notre Appel pour le retrait pur et simple de cette mesure qui ne sert à rien, sinon qu'à restreindre les libertés et accentuer la vulnérabilité des populations. L'analyse de la présente note s'intéresse essentiellement à la mesure du « couvre-feu ». Elle traduit le reflet d'un ras-le-bol généralisé de la population.

II- La mise à l'écart du juge judiciaire au sein de la coordination nationale de gestion de la pandémie

Conformément à l'article 11 alinéa 2 de la Constitution, le juge judiciaire est gardien des libertés individuelles. Il assure le respect de ce principe dans les conditions fixées par la loi. Le fait de confier le monopole de la gestion des mesures prises en vertu de l'état d'urgence sanitaire à la Coordination nationale de gestion de la pandémie, alors que certaines mesures par essence sont attentatoires aux droits et libertés fondamentaux pose problème.

Le pouvoir de légiférer par simple ordonnance reconnu au Président de la République par l'autorité législative ne signifie pas empiètement complet sur la Constitution.

Le maintien du couvre-feu plus de six mois après le déclenchement de la pandémie porte une atteinte grave et manifestement illégale à plusieurs libertés fondamentales dès lors que le Gouvernement et la Coordination nationale de gestion de la pandémie ne sont pas en mesure de démontrer l'efficacité d'une telle mesure contre la covid-19. En effet, de 5 Cas positifs au début de la crise, le pays est passé à près de 5000 cas malgré le couvre-feu. Ce qui prouve à suffisance que cette mesure n'est pas adaptée. La recomposition de la Coordination nationale de gestion de la pandémie est fondamentale pour s'assurer de la représentation d'un juge, gardien des libertés et des droits des citoyens au sein de cet organe. Cela pourrait aussi contribuer à rehausser le niveau des débats autour des mesures liberticides sous prétexte de santé publique.

III- Une efficacité difficile à prouver et à assumer

Aux heures du couvre-feu, tout s'arrête. Les populations ne peuvent plus sortir et ce, depuis six mois, sans interruption. Or, en prenant le contre-pied de cet intervalle, c'est-à-dire entre 5 heures du matin et 20 heures, la covid-19 a largement le temps de contaminer un maximum de personnes qui assureront la transmission sans aucune difficulté.



Ambiance dans un petit bistrot à Brazzaville, en plein jour-Photo OCDH, 20/9/2020

Le correspondant de RFI dans un reportage affirmait : « Chaque soir, à l'approche de l'heure du couvre-feu, les stations de bus bondées, les automobilistes sectionnent les itinéraires et d'autres qui entrent dans la précipitation sont exposés aux accidents ». Les équilibres financiers dans des milliers de ménages ne peuvent être rétablis.

A l'orée de la rentrée des classes, les ménages qui sont déjà sous tension financièrement verront leurs difficultés et vulnérabilités augmentées. Et, le Gouvernement ne présente aucun plan de sauvetage pour accompagner les populations.

Cette mesure est de nature à suffoquer économiquement et socialement la population dont les trois quart ($\frac{3}{4}$) évoluent dans le secteur informel. Plusieurs activités économiques et humaines se passent les nuits. C'est le cas des accouchements, des situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou l'approvisionnement en médicaments dans une pharmacie...).

En décrétant le couvre-feu, le Gouvernement n'a mis aucun mécanisme depuis lors pour assurer ne fût-

ce que le transport afin de réguler ces faits. Déjà, en situation normale, plusieurs quartiers, villages... au Congo n'ont pas de réseau de transport et sont dans l'obscurité totale. Ce couvre-feu ne fait que corser une réalité avant pitoyable. Inévitablement, les dégâts de ce couvre-feu sont inestimables sur le plan humain et économique. Mais cela semble intéresser personne.

Le 12 septembre 2020, lors d'une interview sur la chaîne de Radio France Internationale (RFI), un membre de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de la covid-19, ayant requis l'anonymat, affirmait dubitativement « si on n'avait pas pris de mesures dont le couvre-feu, les chiffres auraient peut-être explosés ».

Le fait que ce responsable de la Coordination nationale requiert l'anonymat sur une question de haute importance qui touche à la vie des populations est non seulement irresponsable mais illustre aussi la légèreté qui caractérise les membres de cette Coordination.

Cet organe ne dispose pas d'éléments crédibles pour justifier le maintien de ce couvre-feu, très liberticide et qui porte gravement atteinte aux libertés fondamentales et à l'économie informelle, véritable amortisseur de la pauvreté au Congo¹.

Par ailleurs, l'exemplarité pose énormément problème.

Car des responsables de haut niveau brillent par l'inobservation des règles de distanciations physiques et du port de masques dans leurs différentes activités, notamment privées (festivités, veillées mortuaires...). Une réalité qui ne contribue guère à une prise de conscience collective au sein de la population.



Marché Total, Brazzaville- malgré un arrêté sur la régulation des marchés domaniaux

C'est pour ainsi dire que le respect des mesures barrières doit être au centre de l'action des pouvoirs publics et non le couvre-feu. Celui-ci n'est que contre-productif.

IV- Des chiffres moins alarmistes bien que contradictoires

Le 04 septembre 2020, la Coordination Nationale de gestion de la pandémie de Covid-19 s'est réunie sous le patronage du Président de la République. La Ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a livré à la Coordination nationale les éléments statistiques permettant d'apprécier la situation épidémiologique actuelle.

Ainsi, à la date du 4 septembre 2020, les chiffres de la pandémie au Congo étaient les suivants : Nombre de cas positifs depuis le 14 mars 2020 : 4856 ; Nombre de cas guéris : 3882 ; Nombre de cas actifs : 882 ; Décès : 82 ; Taux de létalité : 1,7%. La ministre a rappelé que Brazzaville et Pointe-Noire continuaient à concentrer l'essentiel des cas ; elle a évoqué l'existence de foyers de contagion à l'intérieur du pays, notamment à Pokola (Sangha), à Ewo dans la Cuvette-Ouest, dans la Bouenza et à Owando dans la Cuvette.

Le communiqué 2 issu de cette réunion de la Coordination nationale indique les dernières grandes tendances de l'évolution de la pandémie. Il est à constater que la maladie se propage dans le pays à un rythme plutôt modéré. Le nombre de décès demeure faible. Le nombre de personnes guéries est plus important.

V- Une instrumentalisation à des fins politiques ?

Lorsque le couvre-feu a été décrété fin mars 2020 cela n'a pas entraîné de vagues de contestation. Sa prolongation continue suscite aujourd'hui de vives réactions. La batterie de mesures dont la distanciation physique prônées par le Gouvernement est largement suffisante pour répondre à l'exigence de la pandémie si un suivi était effectif.

Le Ministère de l'intérieur est défaillant dans le suivi de ses propres mesures. Les images présentées dans ce document montrent bien que la Covid-19 peut se propager la journée et contaminer des quartiers entiers.

Notre travail d'analyse nous a permis de conclure sur l'inutilité du couvre-feu. Celui-ci devient plus une mesure d'opportunité plutôt qu'une réelle mesure contre la covid-19, conduisant volontairement à un

C'est ainsi, que la coordination nationale avait estimé : « qu'il n'existe aucune donnée nouvelle pouvant l'amener à recommander de revenir sur les décisions prises lors de la session du 11 août 2020, à l'exception de la réouverture des établissements d'enseignement ». Ces données optimistes ont aussi soutenu la réouverture des frontières aériennes.

A ce jour, quatre transporteurs aériens internationaux (AirFrance, Air-Ivoire, Asky et Ethiopian Airlines) relie le Congo à différentes destinations à travers le monde.

Dans une note verbale N°2020-0358943/CHAN du 28 août 2020 de l'ambassade de France adressée aux autorités congolaises, il est indiqué que «... le Congo n'étant pas classé dans les pays à haute circulation de Covid, la France ne demande pas la production d'un test Covid négatif pour les voyageurs en provenance du Congo, entrant sur son territoire... Il n'y a donc pas lieu d'exiger une attestation de test des passagers, en préalable à leur accès aux aéroports du Congo et à leur embarquement sur les vols à destination de la France...».

Au regard des statistiques disponibles, il est à constater le caractère liberticide de ce couvre-feu brandit sous le fallacieux prétexte de santé publique.

affaiblissement durable des libertés individuelles et du tissu économique et social. Certains acteurs interrogés parlent d'une échappatoire à des fins politiques.

A mesure que les jours avancent, nous nous approchons de la période électorale (élection présidentielle). Il y a des suspicions sérieuses qui laissent croire que le couvre-feu semble prendre le schéma d'une stratégie gouvernementale de contenir la rue et les citoyens chez eux au regard des incertitudes qui planent sur le calendrier électoral de mars 2021 et l'ampleur des dégâts économiques et sociaux.

Le tout au mépris d'une part des libertés individuelles et collectives et, d'autre part, de la situation de vulnérabilité des populations du fait de cette mesure autodestructrice.

Conclusion

Sans contredit, la persistance du couvre-feu ne produit que des effets contraires. Il engendre des conséquences alarmantes tant sur l'économie informelle et formelle que sur les libertés individuelles et collectives. Une réouverture économique et des libertés individuelles devient inévitable. Le couvre-feu n'est malheureusement pas une réponse cohérente et adaptée à la situation actuelle. Bien au contraire, il restreint gratuitement les libertés individuelles, tue à petit feu et pourrait alimenter des foyers de contestations.

Si les autorités voient son bienfondé, elles peuvent ramener ce couvre-feu entre minuit et 5 heures du matin.

Afin de surmonter cette crise sanitaire, qui se transforme peu à peu en crise sociale et politique, Nous proposons un schéma à quatre points : **exemplarité, soutenir, responsabiliser et collaborer.**

● **Exemplarité** : des politiques doivent servir d'exemple pendant cette période, tant au niveau sanitaire que moral, avec un respect des mesures barrières et

autres préconisations. Le Gouvernement doit faire du « respect des mesures barrières » le contenu principal de son action contre la Covid-19.

● **Soutenir** : le Gouvernement doit avoir un plan de riposte et de résilience cohérent et accessible. Un soutien économique et psychologique est essentiel aux populations les plus affectées.

● **Responsabiliser** : le Gouvernement doit élaborer une stratégie de communication efficace et adaptée en vue de créer une sorte de pacte avec la population, pour le respect des mesures barrières plus importantes (tels que gants, gel hydro alcoolique)... De cette collaboration, le Congo sortirait grandi puisque le gouvernement aurait la possibilité de responsabiliser ses citoyens, pour ensemble surmonter cette crise.

● **Collaborer** : Intégrer la société civile dans le circuit de communication et d'évaluation de la situation afin de faire remonter le ressenti des populations, et les impacts collatéraux du Covid sur les populations vulnérables...



Plateforme de la société civile pour le respect des droits de l'Homme et la démocratie

Pour la Plateforme,

- 1- Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (ADHUC)
- 2- Association de défense et de promotion des populations autochtones (ADPPA)
- 3- Association M22 (AM22)
- 4- Association Terre et Village (ATV)
- 5- Association d'action communautaire de base pour le développement du pool
- 6- Association de lutte contre la pauvreté et pour la protection de la nature (ALPN)
- 7- Association des consommateurs de l'eau et électricité (ACEE)
- 8- Cercle uni pour les droits de l'Homme et culture de paix (CUDHOC)
- 9- Fondation Ebina
- 10- Mouvement citoyen Ras-le-Bol
- 11- Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH)

Brazzaville le 22 Septembre 2020

Contacts utiles :

**(+242) 05 533 07 63 / 05 727 84 32/ 06 862 53 00
05 551 37 87 /05 590 25 10/ 05 521 54 07**

*Campagne réalisée avec le soutien de
l'Observatoire Congolais des Droits de
l'Homme (OCDH)*

Site internet : www.ocdh-congobrazza.org



OCDH
Observatoire Congolais
des Droits de l'Homme